



**REGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE JETTE**

tél:02/422.31.48
fax:02/422.31.59
e-mail: sdullier@jette.irisnet.be
Commission de concertation
Votre correspondante: Suzanne DULLIER

ORDRE DU JOUR COMMISSION DE CONCERTATION DU 17/10/2014

09h00: Approbation du procès-verbal de la réunion du 19.09.2014.

Demande soumise aux mesures particulières de publicité dans le cadre d'une demande de permis d'environnement (Classe 1B) et d'urbanisme:

- 1) 09:20: **PE.4606/1B-2014 / PU J.9694 - CGO CENTER S.A. c/o Monsieur LATACHE :**
Permis d'environnement : 1 atelier de réparation mécanique de véhicules, 2 installations de combustion, 1 compresseur d'air, 1 atelier de travail de métaux, 1 cabine de peinture, 1 dépôt couvert de véhicules neufs, 2 ventilateurs;
Permis d'urbanisme : le changement d'affectation d'un dépôt de meubles en atelier de carrosserie,
Chaussée de Dieleghem 104.
Zone mixte du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
Zone mixte d'habitation et d'entreprise du Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) n° 5.01 de la vallée du Molenbeek (A.R. du 10.03.1959);
Suivant les prescriptions de l'ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement et ses modifications ultérieures;
Application de l'art. 124 du COBAT (MPP à la demande de l'IBGE dans le cadre d'un permis mixte);
Application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots).
Enquête publique du 26/09/2014 au 10/10/2014.

Demande de permis d'urbanisme déjà soumise à l'avis de la Commission de concertation en date du 19.09.2014:

- 2) 09:35: **J.9686 - "HYPEX" S.P.R.L. c/o Monsieur GOLKO :**
Permis d'urbanisme : le changement d'affectation d'un dépôt en immeuble de rapport comprenant un commerce avec show-room au rez-de-chaussée et 2 logements aux étages, l'exhaussement de la toiture, la création d'un chien-assis en toiture en façade arrière et la modification et l'isolation de la façade à rue,
Rue Tilmont de 4 à 4A.
Zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
Dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);
Dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur).
Enquête publique du 28/08/2014 au 11/09/2014.

Demandes soumises aux mesures particulières de publicité dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme:

- 3) 09:55: **J.9680 - Madame BUTJENS Joong :**
Permis d'urbanisme : la démolition et la reconstruction d'une annexe en façade arrière, le remplacement des châssis en façade avant et l'isolation du pignon latéral droit par l'extérieur de l'immeuble,
Rue Henri Van Bortonne 68.
Zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
Dérogation à l'art. 13 du titre I du RRU (maintien d'une surface perméable);
Dérogation à l'art. 3 du titre I du RRU (implantation de la construction - mitoyenneté).
Enquête publique du 25/09/2014 au 09/10/2014.
- 4) 10:10: **J.9750 - Monsieur et Madame RIBASSIN - de HEUSCH :**
Permis d'urbanisme : l'aménagement d'une terrasse et la création d'un chien-assis,
Rue Vanderborgh 118.
Zone d'habitation, en zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
Dérogation à l'art. 4 du titre I du RRU (profondeur de la construction);
Dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur).
Enquête publique du 26/09/2014 au 10/10/2014
- 5) 10:25: **J.9703 - DAMIEN P. CONEM AVOCAT S.P.R.L. c/o Monsieur CONEM :**
Permis d'urbanisme : la modification de la toiture d'une maison unifamiliale,
Rue Van Swae 15.
Zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
Dérogation à l'art. 6 du titre I du RRU (toiture - hauteur).
Enquête publique du 25/09/2014 au 09/10/2014
- 6) 10:40: **J.9739 - Monsieur QUESTIAUX François :**
Permis d'urbanisme : la mise en conformité d'une annexe à l'arrière d'une maison unifamiliale,
Rue Saint-Vincent de Paul 39.
Zone d'habitation du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS);
PPAS n° 7.01 du quartier du Miroir (Centre) approuvé par l'A.R. du 09.12.1966 : zone de construction en ordre fermé à destination résidentielle;
Dérogation aux prescriptions urbanistiques du PPAS en ce qui concerne la zone de cours et jardins.
Enquête publique du 26/09/2014 au 10/10/2014

Le Président,

P. LEROY

N.B. : Les heures de passage sont données à titre indicatif. Veuillez tenir compte du fait que des retards éventuels peuvent survenir.
Les avis de commission de concertation seront disponibles sur le site de la commune (www.jette.irisnet.be) dans le courant de la semaine qui suit la commission.